**Annexe 2**

**Modèle de convention de prestation et d’occupation**

Vu le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°2019-1554 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie

Vu le décret n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie et portant diverses mesures réglementaires dans le code de l'éducation.

Vu le décret n°2020-870 du 15 juillet 2020 relatif aux attributions du ministre de l’éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux.

Vu la circulaire en date du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme territoriale de l’Etat ;

Vu la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 - Constitution de secrétariats généraux communs aux préfectures et DDI.

Vu la convention de mutualisation et de remboursement en date du 10 octobre 2013 entre le ministère des affaires sociales et de la santé et le ministère des sports, de la jeunesse, de l’éducation populaire et de la vie associative et ses avenants en date des 26 octobre 2015 et 22 décembre 2017

**Convention de prestation et d’occupation**

**Entre**

La région académique/l’académie de [ ], représenté par Monsieur [ ], en sa qualité de recteur de la région académique de [ ] », représentés respectivement par M, Mme [ ] d’une part,

Ou

Le secrétariat général de la région académique [ ], représenté par M, Mme [ ], en sa qualité de secrétaire général de la région académique de [ ] , représentés respectivement par M, Mme [ ] d’une part,

Ou

La direction des services départementaux de l’éducation nationale du département de [ ]

désigné sous le terme la « DSDEN », représentés respectivement par M, Mme [ ] d’une part

**Et**

La Préfecture de la région / du département de [ ], représentée par M, Mme [ ], en sa qualité de Préfet de [ ], d’autre part,

Ou

Le secrétariat général commun aux préfectures et aux directions départementales interministérielles [ ], désigné sous le terme « SGC », représenté par M, Mme [ ], en sa qualité de secrétaire général de [ ], d’autre part,

**Exposé des motifs**

Au 1er janvier 2021, les services déconcentrés du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports se voient confier les missions de l’État en matière de sport, de jeunesse, d’éducation populaire et d’engagement civique jusqu’ici exercées au sein de services régionaux et départementaux distincts et qui seront dès le 1er janvier 2021 regroupées :  
- au niveau régional, au sein des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l’engagement et aux sports placées dans les rectorats de région académique ;  
  
- au niveau départemental, au sein de services dédiés à la jeunesse, à l’engagement et aux sports placés dans les directions des services départementaux de l’éducation nationale.

Cette réforme traduit l’ambition du Gouvernement d’inscrire la mise en oeuvre du service national universel dans le cadre d’une démarche éducative. Fondamentalement, c’est le renforcement de la participation des jeunes à la vie de la cité et le développement de leur insertion sociale et professionnelle qui trouveront le cadre adapté à leur mise en œuvre.

[De même, les délégations régionales à la recherche et aux technologies (DRRT) deviennent les délégations régionales académiques à la recherche et à l’innovation (DRARI) et passent sous l’autorité hiérarchique des recteurs de région académiques.]

La présente convention organise un fonctionnement mutualisé entre les services de l’administration territoriale placés sous l’autorité du préfet et les services académiques présents sur le site xxxxx sis xxxx .

Cette convention de prestation et de remboursement entre les services académiques et les services [généraux communs (SGC) du ministère de l’intérieur/…] s’inscrit dans le contexte du transfert des missions de jeunesse et de sports / de recherche et d’innovation au MENJS dans le cadre de la réforme de l’organisation territoriale de l’Etat.

**Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet le remboursement par [le rectorat de région académique/la DSDEN…] soutenus par […] des frais engagés au titre du fonctionnement de la [DRAJES/DRARI/SDJES].

**Article 2**

La délégation/le service […] de [rectorat/DSDEN…], est situé(e) à l’adresse suivante : […]. La Délégation [DRAJES/DRARI…] occupe une partie de ces locaux.

**Article 3**

La surface utile totale de l’immeuble répartie sur […] niveaux est de […] m².

La […] dispose d’une partie privative d’une superficie de […] m².

La délégation/le service […] dispose d’une partie privative d’une superficie de […] m².

Les parties communes sont réparties en 2 catégories (la situation et la superficie des locaux sont détaillées en annexe) :

- celles utilisées dans des proportions équivalentes : […] (à préciser et pour exemple : hall d’entrée, sanitaires handicapés, …).

- celles utilisées par convention, proportionnellement au nombre d’agents de chacune des 2 services : […] (à préciser et pour exemple : restaurant administratif, local courrier, local technique, local technique informatique, chaufferie, espaces verts, parking, …).

**Article 4**

La désignation du responsable de l’accueil est effectuée conformément aux termes du protocole de fonctionnement de l’accueil commun.

Le responsable de la gestion de l’immeuble est nommé par l’[…]. *Le conseil de site chargé d’examiner le fonctionnement du site, auquel participent les chefs de services et des agents de chaque structure, doit se réunir obligatoirement 2 fois par an.*

**Article 5**

Les dépenses de fonctionnement de l’immeuble, énumérées dans le tableau ci-joint, sont prises en charge par les deux parties et réparties selon les 3 clefs suivantes :

* au prorata du nombre d’agents […] au 1er janvier de chaque année pour les agents de la *[rectorat de région académique/DSDEN…]* /ou [de l’effectif implanté au 1er janvier pour la *[rectorat de région académique/DSDEN …]*
* au prorata du nombre de m² pondérés de surface utilisée par la […] par rapport à la surface totale utile de l’immeuble (la pondération consiste à retenir en totalité la surface occupée exclusivement par la *[rectorat de région académique/DSDEN…]*, à prendre 50% des parties communes définies à l’article 2 et à retenir les autres parties communes proportionnellement au nombre d’agents).
* en application d’un pourcentage arrêté d’un commun accord et figurant en annexe 2.

Le *[rectorat de région académique/DSDEN]* recevra une information sur les travaux envisagés dans l’immeuble, que la […] soit ou non susceptible d’être appelée à contribuer à leur financement. Cette information devra être suffisamment anticipée pour permettre à la […] d’évaluer l’impact budgétaire éventuel et de formuler le cas échéant auprès de son service de tutelle les demandes d’abondement correspondantes.

Concernant les travaux spécifiques aux locaux de la […], celle-ci/celui-ci sera consulté(e) dès la définition des besoins et au plus tard au moment de la demande du devis ou de la rédaction de l’appel d’offres. Elle/Il fera part de son avis et de ses remarques sur la prestation et le déroulement des chantiers, eu égard à l’impact potentiel sur l’exercice des missions.

Les dépenses de fonctionnement sont réglées par le [*rectorat de région académique/DSDEN* ]. Celles relatives aux agents seront remboursées sur la base des dépenses réelles, ou d’une clé de répartition définie dans la présente convention (les dépenses relatives aux locaux sont prises en charge de manière définitive par le [*rectorat de région académique/DSDEN …]*).

Toute dépense non répertoriée et survenant après la conclusion de cette convention fera l’objet d’une répartition selon les règles figurant dans un avenant à la présente convention.

Le remboursement de la quote-part afférente à la *[rectorat de région académique/DSDEN …]* sera effectué en deux phases, au moment des comptes rendus de gestion. Le bureau […] effectuera la reprise des crédits sur l’UO de l’académie hébergeant les crédits de la *[DRAJES/DRARI/…]* et la mise à disposition sur le BOP de la région académique.

* Au mois de mai : le mouvement de crédit correspondra aux dépenses réelles constatées du 1er janvier au 15 avril ainsi qu’à la régularisation éventuelle des dépenses N-1.
* Au mois de septembre : le mouvement de crédit correspondra aux dépense réelles constatées du 16 avril au 15 août, ainsi qu’à une projection des dépenses du dernier quadrimestre.

**Article 6 et suivants**

[…] Toutes précisions relatives à la gestion et à la répartition des frais de fonctionnement que les parties souhaitent intégrer dans cette convention comme :

* les consommables informatiques, les fournitures de bureau, le papier, le mobilier ;
* la maintenance des équipements informatiques ;
* la mise à disposition de véhicule (par exemple mise à disposition à titre gracieux pour le transport occasionnel des biens ou documents d’un véhicule dont la […] est propriétaire, en précisant que le véhicule sera mis à disposition avec son chauffeur et ne sera pas conduit par un personnel extérieur à la *[DRAJES/DRARI/SDJES…]*) ;
* l’utilisation à titre gracieux de certains matériels (par exemple mise à disposition d’un rétroprojecteur disponible sur le site - avec modalités de réservation et de restitution)…
* *l’accès à la restauration au restaurant inter-administratif [des services du MENJS…]*
* les consommations téléphoniques.

**Article** […]

La sécurité de l’immeuble est assurée par une alarme anti-intrusion. Les dispositions de sécurité (incendie, Vigipirate…), et les recommandations du CHS-[CT…] sont applicables sans réserve à l’ensemble des agents de l’immeuble qui satisferont aux prescriptions données en la matière par le responsable de la gestion de l’immeuble.

**Article** […]

Le remboursement des prestations s’effectuera localement suivant les modalités de la facturation interne.

Le rythme des règlements, la possibilité de verser une avance provisionnelle seront complétés localement dans cet article en fonction de la capacité du service d’accueil à faire l’avance des frais.

A compléter ci-dessous les informations techniques (CHORUS) relatives au cédant et au cessionnaire.

**Article** […]

La présente convention est applicable à compter du [date].

Les parties s’engagent, chacune pour ce qui les concerne, à respecter l’ensemble des dispositions contenues dans la présente convention.

La convention peut être modifiée par voie d’avenant à la demande de l’une ou l’autre des parties ou d’un commun accord.

La présente convention est établie en […] exemplaires destinés au […], à la […], […] et à ‘autorité en charge du contrôle ainsi qu’au comptable

[Lieu], [Date] [Lieu], [Date]

[Signature] [Signature]

**Visa/avis de l’autorité en charge du contrôle le cas échéant en fonction des règles locales**

**ANNEXE 1 à la convention**

**[DRAJES/DRARI…] DE […]**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **NATURE** | | **CLÉ DE RÉPARTITION** |  |
|  | *[DRAJES/DRARI/…]* |
| **COURRIER** |  |  |  |
| Collecte distribution | Prorata du nombre de plis | […] % |
| Machine à affranchir | Prorata du nombre de plis | […] % |
| Affranchissement | Taxateur | […] % |
| **TELEPHONIE** |  |  |  |
| Part des appels | Agents | […] % |
| Maintenance | Agents | […] % |
|  |  |  |
| **DIVERS CONTRATS** |  |  |  |
| Fontaine réfrigérante | Agents | […] % |
| Photocopieurs | Agents | […] % |
| Contrats liés aux véhicules :  - Cartes carburant  - Badges télépéage  - lavage  - parking  - recharges électriques  - entretien  - assurances | Agents | […] % |
| … | Surface | […] % |
|  |  |  |

**Détail des superficies des locaux**

[Pour les surfaces privatives respectives de la […], le détail des locaux (dans l’exemple ci-dessous : bureaux […], zone de préparation…) est facultatif, il faut à minima préciser le total de m² pour chacune des directions.

Pour la quote-part, les locaux sont à lister et la répartition doit se faire conformément à l’article 2 : utilisation à proportion équivalente ou utilisation proportionnelle au nombre d’agents en fonction des locaux.]

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | *[DRAJES/DRARI…]*  Surface privative en m² | *[DRAJES/DRARI …]*  Surface privative en m² | Locaux communs quote-part […] en m² |
| Bureaux […] | […] |  |  |
| Zone de préparation et dégagement | […] |  |  |
| Zone d’arrivée | […] |  |  |
| Hall d’entrée / Accueil |  |  | […] |
| Sanitaires Handicapés |  |  | […] |
| Restaurant administratif ([…] m²) |  |  | […] |
| Espace courrier ([…] m²) |  |  | […] |
| Local technique informatique ([…] m²) |  |  | […] |
| Local technique ([…] m²) |  |  | […] |
| Chaufferie ([…] m²) |  |  | […] |
| Salles de réunion ([…] m²) |  |  | […] |
| …. |  |  | […] |
| **TOTAL** | […] | […] | […] |

Clé de répartition Agents :

Nombre total d’agents dans l’immeuble : […]

Nombre d’agents *[rectorat de région académique/DSDEN …]*: […]

Soit […] % d’agents *[rectorat de région académique/DSDEN …]* et […] % d’agents […]

Clé de répartition Surface :

Surface utile totale de l’immeuble : […]m²

Surface *[rectorat de région académique/DSDEN …]* (surface privative et quote-part des locaux communs) : […]m²

Soit […] % de surface *[rectorat de région académique/DSDEN …]* et […] % de surface […]